

# Crématorium d'Abbeville

Préfecture de la Somme  
Bureau des élections et de la  
réglementation générale  
51 Rue de la République  
80020 AMIENS  
Cedex 9

Paris, le 5 décembre 2024

Par lettre recommandée n° : 2C 189 931 5028 2

**Nos refs :** 2024.12.AM

**Affaire suivie par :** Audrey MAIRE

**Objet :** Demande d'autorisation de création du nouveau crématorium d'Abbeville

Monsieur le Préfet,

En date du 30 mai 2024, la Ville d'Abbeville a conclu avec la Société des Crématoriums de France un contrat de concession de services ayant pour objet le financement, la conception, la construction, l'entretien-maintenance et l'exploitation d'un nouveau crématorium sur le territoire de la Commune d'Abbeville une durée de vingt-cinq (25) ans à compter du 30 mai 2024.

Le 10 juillet 2024, la Société du Crématorium d'Abbeville, dédiée à l'exploitation du Crématorium, s'est substituée dans ses droits et obligations à la Société des Crématoriums de France en qualité de « Concessionnaire », conformément aux stipulations du Contrat.

Dans ces conditions, nous vous sollicitons, conformément aux dispositions de l'article L.2223-40 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin d'obtenir l'autorisation de création du crématorium d'Abbeville.

Pour vous permettre d'apprécier toutes les composantes de ce projet en vue de la procédure d'autorisation, vous trouverez dans le présent pli notre dossier complet incluant :

- Une note de présentation sur le projet
- Un tableau des mesures de rejets atmosphériques
- Une présentation architecturale du projet
- Une note technique présentant le respect du projet vis-à-vis des prescriptions réglementaires
- Un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) correspondant à la zone où est projeté la création du crématorium
- Une notice d'accessibilité
- Une notice de sécurité incendie

- Une documentation technique de l'appareil de crémation
- Un plan de situation permettant de situer le crématorium dans son environnement immédiat et d'apprécier notamment l'impact de sa création sur le territoire de la commune
- Un plan détaillé du projet de création du crématorium
- La délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Abbeville en date du 27 février 2023 approuvant le choix d'un mode de gestion délégué pour la création et l'exploitation du crématorium
- La délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Abbeville en date du 27 mars 2024 approuvant i) le choix de la Société des Crématoriums de France comme concessionnaire ; ii) le projet de contrat de concession et ses annexes
- Une copie du contrat de concession de service public accompagné de ses annexes
- Une copie du récépissé de notification du contrat de concession de service public
- L'accusé de réception d'une demande d'examen au cas par cas
- Une copie du formulaire de demande d'examen au cas par cas déposé
- La preuve de dépôt de la demande d'examen au cas par cas
- La décision du Préfet de la région des Hauts-de-France du 23 juillet 2024 de dispense de réalisation d'une étude d'impact (évaluation environnementale)
- Un extrait Kbis de la Société du Crématorium d'Abbeville

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Cédric TROUBOUL  
Directeur Général Adjoint  
**SOCIÉTÉ DU CRÉMATORIUM D'ABBEVILLE**  
17 Rue de l'Arrivée - 75015 PARIS  
APE 96.03Z  
RCS PARIS - 985 376 391  
SIRET 985 376 391 00017